



27 septembre 2005

« Par courriel et par poste »

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**Affaires juridiques**  
**Hydro-Québec**  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, p. 4683  
Télécopieur : (514) 289-5197

OBJET: Demande relative à la modification de certaines conditions de service liées  
à l'alimentation en électricité et des frais afférents  
Dossier Régie: R-3535-2004  
N/d: R000093/JOT

---

Chère consoeur,

Nous accusons réception des précisions et du budget prévisionnel concernant la demande d'intervention précisée de la Fédération québécoise des municipalités («FQM») en date du 22 septembre 2005 dans le dossier en rubrique.

À la lumière des précisions fournies par la FQM, qui demeurent somme toute fragmentaires, et de l'absence de définition d'un mandat spécifique qui serait confié à un expert, à être choisi, il est difficile de cerner participation de la FQM de même que l'ampleur du budget prévisionnel soumis.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

C.c. Tous les intervenants (par courriel seulement)